

CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 3 DÉCEMBRE 2015 - DÉLIBÉRATION N°2015-25

8. TARIFS DE PHOTOCOPIES

Le conseil d'administration, dans sa séance plénière du 3 décembre 2015,

ADOPTE

les tarifs suivants pour les photocopies de copies du concours d'entrée de l'École des chartes :

copies de version ou de thème : 2,30 € (pour l'ensemble des pages de la copie)

copies pour les autres épreuves : 4,60 € (pour l'ensemble des pages de la copie)

Les frais de port seront facturés 2€ par envoi

Nombre de votants : 17

Pour : 17

Les tarifs de photocopies sont adoptés à l'unanimité.

Fait à Paris, le 9 décembre 2015,

Louis Gautier



Président du conseil d'administration de l'École nationale des chartes